

4/05/2007 - Compte-rendu du conseil municipal du 14 mai 2007

Assurances : proposition du cabinet Groupama pour un montant des cotisations inférieur à celui du Cabinet Generali : changement de Cabinet adopté à l'unanimité

Dossier MARTIN : demande de création d'un lieu de vie pour enfants et adolescents dans une dépendance : le Plan Local d'Urbanisme ne permet pas une telle réalisation.

Tournée des chemins effectuée le 3 mai avec la DDE de St Marcellin : quelques reprises à effectuer et dans quartier Chatelard-Signaux section à sécuriser pour la passage du car de ramassage scolaire : Entreprise Vicat retenue.

Décision modificative/budget lotissement : 1000 € prélevés sur le budget de la commune pour affectation aux comptes 61521 et 668 : adoptée à l'unanimité.

Courrier de Mr Goumas : le Plan Local d'Urbanisme ne permet pas de construction sur le terrain situé en zone N.

Courrier de Mr Rosier A. : la commune n'a pas pour l'instant de poste à lui proposer.

Courrier du Centre De Gestion de l'Isère : réinscription à une promotion interne pour un membre du personnel.

Groupement de gendarmerie de Saint-Marcellin : le conseil municipal déplore le projet d'affectation du PSIG à la gendarmerie de Tullins.

Cloches église : la société Paccard effectuant l'entretien des cloches a signalé des poutres à contrôler : contrôle demandé à un charpentier et devis demandé à un spécialiste du traitement des charpentes.

Elections législatives : tableau des permanences.

Séance levée à 22h45.